



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 108818

Texte de la question

M. Dino Cinieri attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les inquiétudes exprimées par la chambre syndicale des dépositaires de produits pharmaceutiques au regard de l'article 18 du PLFSS pour 2007 qui instaure une contribution exceptionnelle sur les ventes en gros de médicaments avec effet rétroactif au 1er janvier 2006. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement quant à ce projet dont la mise en oeuvre semble devoir générer des effets négatifs sur l'emploi dans les entreprises de distributions de médicaments.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108818

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11528